

Israël a calomnié des activistes palestiniens, l'UE l'admet

Description

Andrew Rettman, le 30 juin 2022



Soldat israélien en Cisjordanie occupée (Photo: breakingthesilence.org.il)

L'UE a annulé son refus de financer deux ONG palestiniennes, en refusant effectivement une campagne israélienne les calomniant comme « terroristes ».

La Commission Européenne avait privé de moyens le Centre Palestinien pour les Droits Humains (PCHR) et Al-Haq depuis mai dernier, après qu'Israël a transmis un rapport confidentiel aux capitales européennes accusant ces organisations de terrorisme.

Mais les 24 et 28 juin, le représentant de l'UE à Jérusalem, Kohn von Burgsdorff, a écrit distinctement à chacune d'elles en disant qu'elles étaient tirées d'affaire.

Il a agi ainsi, disant que Olaf, le bureau anti-fraude de l'UE, n'avait pas simplement conclu qu'il n'y avait pas de soupçon d'irrégularité, mais encore qu'il n'a pas trouvé matière à ouvrir une enquête.

« Les projets peuvent reprendre » dater de la réception de cette lettre a dit von Burgsdorff.

Le PCHR et Al-Haq rassemblent des preuves de crimes israéliens présumés dans les territoires occupés et ont travaillé avec la Cour Pénale Internationale de La Haye.

La [campagne de désinformation](#) d'Israël est intervenue au sein de ce que la Suède a appelé un « espace en restriction » pour la société civile en même temps qu'une expansion toujours plus poussée des colonies en Palestine.

La note « [confidentielle](#) » israélienne avait été auparavant présentée comme ayant peu de substance, par une fuite dans les médias israéliens.

Les accusations d'Israël contre Al-Haq, par exemple, reposaient sur cinq lignes d'un témoignage émanant d'un informateur de la police.

La Commission Européenne était le seul acteur international à geler les fonds et plusieurs pays européens, dont l'Irlande, les Pays-Bas et la Norvège se sont exprimés publiquement contre cette mesure.

« Vous devez regarder les faits ici », a dit par exemple le ministre néerlandais des affaires étrangères, Wopke Hoekstra, le 19 mai.

« Il n'y a pas un seul État européen ni les États-Unis qui soit arrivé aux mêmes conclusions qu'Israël. S'il y a une preuve, alors nous devrions l'examiner. Une accusation en elle-même ne saurait suffire à un pays qui souscrit à l'État de droit » a-t-il dit.

« Des allégations passées de mésusage de fonds européens de la part de certains partenaires d'organisations de la société civile palestinienne ont pas été étayées » a aussi dit en février le propre chef des affaires étrangères de l'UE, Josep Borrell.

Pour autant, le demi-tour de la Commission de l'UE n'a été fait qu'après qu'Al-Haq a contesté la légalité de l'arrêt du financement auprès du tribunal de première instance de Belgique.

Et ce rétropédalage est intervenu alors qu'une hypothèse pesait sur un Commissaire hongrois de l'UE, Olivér Várhelyi, [un faucon pro-israélien](#) qui défend le chèque pour la Palestine, pour agissement sur la base de motivations politiques.

« Sous la responsabilité directe du commissaire de l'UE, Olivér Várhelyi, cette suspension est apparue comme une initiative politique visant à mettre le vent en poupe sur le gouvernement israélien dans ses tentatives de diffamer la société civile palestinienne » a déclaré Al-Haq.

L'audience du tribunal de première instance est prévue pour le 4 juillet.

Mais même si Várhelyi a reculé, Al-Haq défend sa cause pour établir une protection judiciaire contre de futures machinations.

Et il demande un euro symbolique de compensation pour le dommage fait à son nom en Europe.

En « donnant un semblant de crédibilité » aux « accusations fantaisistes » et aux affirmations « de propagande » d'Israël, la Commission de l'UE « a contribué à tort à une opération israélienne visant uniquement à porter atteinte à la réputation de (Al-Haq) a dit sa citation comparée au tribunal belge.

Traduction SF pour l'Agence Media Palestine

Source : [Euobserver](#)

date créée
2022/07/04